



GOUT DU DÉPASSEMENT  
 DYNAMISME  
 DÉVOUEMENT  
 SENS DE L'ORGANISATION  
 EXPÉRIENCE  
 COMPÉTENCE  
 MOTIVATION  
 LEADERSHIP  
 ESPRIT D'ÉQUIPE  
 DÉSIR D'ACTION  
 ESPRIT DE COLLABORATION  
 PROFESSIONNALISME

## Vos compétences s'expriment ici!



### TECHNICIENNES OU TECHNICIENS AUX OPÉRATIONS

(Trois contrats occasionnels, sur appel pour la captation télévisuelle des travaux parlementaires)

Offre de recrutement :  
REC-268-10

#### Pourquoi choisir l'Assemblée nationale?

Pour :

- Évoluer dans un lieu prestigieux d'histoire, d'action et de décision, au cœur d'un quartier animé.
- Être témoin et acteur d'événements marquants de l'actualité politique, sociale et culturelle du Québec.
- Mettre à profit vos forces et votre expérience dans un créneau unique, au service des parlementaires.
- Gagner un milieu de travail inspirant qui favorise un sentiment d'appartenance et une synergie au sein d'une équipe dévouée et passionnée.

**Assemblée nationale du Québec :** Le Centre d'expertise numérique (CEN) offre trois emplois occasionnels pour un maximum de 1 300 heures par année. Les besoins sont essentiellement lorsque l'Assemblée nationale siège selon le calendrier habituel (mardi, mercredi et jeudi). Ces emplois sont à pourvoir au 1050, rue des Parlementaires à Québec.

**Contexte :** L'Assemblée nationale du Québec est l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée de deux secteurs, soit le secteur politique qui comprend les députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales et environ 600 employés politiques, et le secteur administratif qui compte environ 700 employés. C'est aux députés qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont pour rôle de contrôler les actes du gouvernement, notamment lors de la période de questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public. Ils exercent également le rôle d'intermédiaire entre leurs électeurs et l'administration publique.

**Mandats :** Le Centre d'expertise numérique (CEN) a pour mandat de planifier, coordonner et contrôler l'ensemble des activités reliées à l'implantation, l'exploitation, le soutien, l'entretien et le développement des systèmes informatiques, bureautiques, de télédiffusion et de télécommunications. La Direction est composée de quatre services, soit le Service des solutions numériques, le Service de l'assistance à la clientèle, le Service des technologies et de la sécurité numérique et le Service des contenus numériques où se trouvent les emplois offerts. Plus précisément, le Service des contenus numériques coordonne les activités du Canal de l'Assemblée nationale, qui offre une programmation visant à informer les citoyens des travaux et activités se déroulant à l'Assemblée nationale et de son organisation et fonctionnement. Il fournit le soutien professionnel et technique pour l'enregistrement et la couverture télévisée et sonore des travaux parlementaires et des autres activités qui se déroulent à l'Assemblée nationale, aux salles de commission et autres salles s'il y a lieu. De concert avec la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil, il élabore, coordonne, produit et réalise les documents audiovisuels et multiplateformes aux fins de diffusion sur le Canal ou dans le site Internet de l'Assemblée.

**Attributions :** Sous l'autorité du directeur et sous la supervision du chef d'équipe du Service de la production, le titulaire de l'emploi effectue principalement les opérations inhérentes à la captation vidéo ou audio, la diffusion et l'archivage des travaux parlementaires, des activités de presse, des activités spéciales et institutionnelles. Il collabore également au développement des pratiques, à la normalisation et à la mise en place des procédures de travail et, parfois, participe à la formation des nouveaux techniciens.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !



## Vos compétences s'expriment ici!



À cet effet, ces principales tâches consistent à :

- Effectuer les installations, branchements, vérifications, ajustements et réglages nécessaires des appareils selon les méthodes établies;
- Opérer sous la supervision du réalisateur, différents équipements de régie tels que la caméra robotisée, l'aiguillage vidéo, la console audio, les blocs de contrôle des caméras, le synthétiseur d'écriture, les serveurs, etc.;
- En salle de commission, ouvrir les microphones, calibrer le son et identifier les différents interlocuteurs;
- Sous la supervision du coordonnateur technique, installer les équipements et effectuer les vérifications, ajustements et réglages nécessaires, lors des couvertures d'événements institutionnels et spéciaux, et ce, en fonction des normes télévisuelles et besoins établis par le coordonnateur technique;
- Effectuer le suivi sur le fonctionnement des équipements en vue de la bonne marche constante des régies et des plateaux;
- Collaborer, avec l'équipe de réalisation, au développement des pratiques, à la normalisation et à la mise en place des procédures de travail en regard des appareils et des opérations en régie et sur les plateaux de production.

**Profil recherché :** La personne recherchée doit faire preuve de rigueur dans l'exécution de ses mandats, de jugement et doit être autonome. Elle possède de grandes capacités d'apprentissage (polyvalence) et de flexibilité dans ses relations interpersonnelles, et elle sait démontrer leadership et initiative. De plus, elle doit avoir un niveau d'attention et de concentration élevé, doit faire preuve de vigilance et avoir une bonne résistance au stress inhérent aux imprévus et au calendrier des travaux parlementaires. Elle doit contribuer au maintien de l'esprit d'équipe dans son secteur et au sein de la direction et démontrer un excellent service client.

**Conditions d'admission :** Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en télévision, en électrotechnique ou dans une discipline équivalente. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience de travail pertinente.

\*Pour être embauchée dans la Fonction publique, une personne doit être de citoyenneté canadienne ou être résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

**Période d'inscription :** Du 12 août au 26 août 2019

**Inscription :** Faire parvenir un curriculum vitae détaillé **au plus tard le 26 août 2019** par voie électronique à l'adresse suivante : [dotation@assnat.qc.ca](mailto:dotation@assnat.qc.ca) en indiquant dans l'objet « **REC-268 - Technicien(ne) aux opérations** »

**IMPORTANT :** Pour chaque expérience inscrite dans le curriculum vitae, veuillez inscrire s'il s'agit d'une expérience à temps plein ou à temps partiel ainsi que la date de début et de fin. Pour les expériences à temps partiel, veuillez inscrire une moyenne d'heure travaillée par semaine ou le nombre d'heures totales effectué au contrat.

**Informations sur le processus de dotation :** M<sup>me</sup> Geneviève Gobeil, 418 644-5444, poste 71024

**Informations sur les attributions de l'emploi :** M. Martin Roberge, 418 643-2725, poste 70191

**Prenez note que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.**